

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 43.

à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,  
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 29 Juin 1869.

## NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. la Duchesse d'Aoste est dangereusement malade à Gênes.

On sait que la Duchesse d'Aoste, née Princesse della Cisterna, et à peine âgée de 22 ans, est la nièce du Prince Charles III.

Son père était l'un des plus opulents personnages de la Haute-Italie; elle a apporté, lors de son mariage avec le Prince Amédée, fils de Victor-Emmanuel, célébré à Turin le 31 mai 1867, une fortune d'environ douze millions, qui l'année suivante a été doublée par suite de la mort de sa mère, la comtesse Louise de Méréde, sœur de feu S. A. S. Antoinette, Princesse de Monaco.

Chaque année, la Saint-Jean est célébrée à Monaco avec un empressement traditionnel. Tandis que la cérémonie religieuse a lieu dans la chapelle du Palais consacrée à saint Jean, un grand feu est allumé sur la place autour duquel tournoient des rondes joyeuses d'enfants dont les plus hardis bondissent à travers les gerbes de flammes.

Du reste, tout ce pays a religieusement gardé la tradition des aïeux et cette nuit de la Saint-Jean voit s'allumer des feux de joie non-seulement dans tous les villages mais dans toutes les fermes disséminées sur la montagne. C'est comme une illumination féerique dont les reflets colorent la roche aride de leurs aurores.

A propos de la Saint-Jean, faisons un peu d'érudition. Grâce aux encyclopédies, l'érudition est aujourd'hui à la portée de tout le monde.

La légende prétend que les feux de la Saint-Jean sont allumés en l'honneur de celui qui fut le précurseur du Christ.

Dans certains villages de la France, chaque habitant tient à honneur d'apporter son fagot au feu de joie de la Saint-Jean, M. le curé bénit ensuite le bûcher et y met le feu avec un cierge.

Puis on chante des noëls et les jeunes filles dansent autour du feu persuadées qu'elles se marieront dans l'année, ce qui arrive parfois, car les garçons font aussi la ronde autour de la flamme joyeuse et ce voisinage échauffe les esprits et les cœurs surtout quand ils se rencontrent autour d'un pareil foyer.

Jadis, à Paris, la Saint-Jean était une grande solennité et seul le Roi avait le droit d'allumer le bûcher de joie qui était sur la place de Grève.

A Rome, le peuple passe la nuit tout entière debout ou couché sur la place publique. Tous les groupes sont précédés de jeunes garçons brandissant des torches ardentes de paille et de résine. La mandoline et l'accordéon prêtent leur concours mélodieux à la fête de nuit où l'on danse les saltarelles à la lueur des flambeaux.

La Saint-Jean est surtout une heureuse époque pour la campagne; la moisson est alors mûre et le cultivateur peut déjà calculer ses revenus. C'est l'époque où la terre se couvre de tous les trésors de sa fécondité et cela seul suffirait à expliquer les feux de joie qui ont surtout lieu dans les campagnes.

Mercredi, un voyageur donna par mégarde une pièce de vingt francs pour une pièce de vingt sous à un portefaix de Monaco, le sieur Jean Civallero. Ce n'est que le lendemain que cet honnête homme reconnut l'erreur et il s'empressa de rendre la pièce d'or au touriste.

Nous sommes heureux chaque fois que nous avons à enregistrer de pareils actes de probité.

Nous avons souvent entendu agiter la question: s'il est préférable de prendre des bains de mer, le matin ou le soir? Problème difficile à résoudre! La Faculté consultée imite de Conrart le silence prudent, et conseille le matin ou le soir, selon les habitudes ou le tempérament des baigneurs, sans s'expliquer catégoriquement, à un point de vue général. Nous n'avons nullement, on le pense bien, la prétention de décider en ce grave sujet. On voit d'ailleurs à Monaco des baigneurs qui, s'inquiétant peu de la question, l'ont résolue à leur manière et sans y penser, en prenant deux bains par jour, l'un le matin, l'autre le soir. Cette façon de procéder a l'avantage de simplifier la question.

Nous croyons, qu'en cette saison surtout, on peut indifféremment se baigner à toute heure du jour et même de la nuit. Dans la baie de Monaco c'est affaire de goût. Les baigneurs qui ne se plaisent qu'au sein d'une eau limpide et d'une mer immobile, y entrent de préférence le matin, car il arrive parfois que, dans l'après-midi, une brise d'Est agite la mer. Ceux qui, au contraire, aiment à sentir leurs reins fouettés par la vague, ont plus de chance d'être servis à souhait dans la soirée.

Tel est le résultat des observations générales faites sur la baie de Monaco; mais elles ne sont pas justes tous les jours. La mer est ici plus souvent calme

qu'agitée, et parfois les flots soulevés dès le matin s'apaisent dans la soirée, de sorte que les amateurs de grosses vagues comme les amis du calme plat ne peuvent point, tous les jours, prendre leur bain à la même heure, mais les touristes, qui aiment à varier leurs plaisirs, doivent être satisfaits.

Nous ne sommes plus au temps où un homme pouvait arriver au terme de sa vie, sans avoir jamais contemplé le magnifique spectacle de la mer.

Depuis que les chemins de fer, en supprimant les distances, permettent aux voyageurs de faire des économies de temps, cette seconde monnaie des Anglais, il n'est personne qui ne consacre, tous les ans, quelques jours à une excursion dans les villes d'eaux. L'entraînement est général; ceux-ci gagnent l'Allemagne, ceux-là se dirigent vers Trouville ou vers Monaco, les uns cherchent les forêts, les autres préfèrent la mer: *trahit sua quemque voluptas*; traduction libre: chacun prend son plaisir où il le trouve. Les malades vont guérir leur maladie, les gens bien portants les suivent pour entretenir leur bonne santé, car un grand médecin l'a dit: le plaisir est la panacée universelle.

La vogue des villes d'eaux est donc aujourd'hui un fait incontestable; nous ne n'en voulons pour preuve que la multiplicité des stations thermales. Villes d'hiver, villes d'été, villes de toutes les saisons; il n'est pas un coin de l'Océan ou de la Méditerranée, pas un trou perdu dans les montagnes, qui n'ait son casino, rendez-vous des touristes et des oisifs. Les chemins de fer, nous le disions plus haut, ayant mis à la portée de toutes les fortunes le plaisir d'une excursion aux eaux, les touristes ne se contentent plus, comme autrefois, de visiter une seule station thermale et d'y passer toute une saison; ils vont aujourd'hui de l'une à l'autre, éparpillant leurs économies ou leurs rentes entre les nombreux hôteliers de divers pays. Ceux-ci s'enrichissent et, devenant touristes à leur tour, rendent à leurs successeurs une partie de l'or qu'ils ont amassé. Ainsi les villes d'eaux aident à la circulation de la fortune publique. Il ne faut pas se plaindre de cette prodigalité qui est un signe de bien-être universel.

Autrefois, la vie à la campagne, la vie aux eaux était le privilège du plus petit nombre. Il fallait posséder un vrai château ou être torturé par une vraie maladie pour s'éloigner de la ville et du médecin et s'en aller au loin se distraire ou guérir. Les choses ne se passent plus tout à fait ainsi. Nous ne parlons pas des malades, il est très avéré aujourd'hui

que les malades, aux eaux, forment la minorité du public; presque tous les touristes ne vont pas chercher autre chose, dans les stations thermales, que l'oubli des soucis et des inquiétudes de la vie affairée des villes, et les distractions si diverses de la vie de campagne.

Il n'est plus nécessaire, grâce au progrès, d'avoir un château à soi. La moindre petite bourgeoise, moyennant un loyer relativement minime, peut devenir châtelaine d'une villa, pendant six mois de l'année. A Monaco même, n'offre-t-on pas la toute propriété de villas pour vingt-deux mille francs? Certes, l'homme qui fait cette offre met la villégiature à la portée des moindres fortunes.

Voilà donc tout le monde en passe de devenir châtelain, mais cette nouvelle vie de château, grâce aux nombreux voisinages, ne connaît ni la solitude, ni l'ennui, inévitable compagnon de la solitude. Une ville d'eaux n'est pas autre chose que la réunion d'une foule de maisons des champs à bon marché. C'est ainsi que l'ont compris les industriels qui ont bâti à Monaco, dans les terrains de la Condamine et des Moulins. Grâce au voisinage du Casino où tous les plaisirs, toutes les distractions mondaines sont offerts à chacun, les habitants de Monaco jouissent à la fois des agréments de la ville et des joies de la campagne. Ils ont nombreuse société, l'intimité des relations, la pêche, la chasse, les excursions, les concerts, les bals, etc.

Voilà qui explique pourquoi tant de gens rasent leurs vieux châteaux pour bâtir des villas sur leurs ruines.

Comme toutes les modes, celle qui pousse le monde vers les villes d'eaux est impérieuse. Les gens qui se piquent d'être de leur époque ne peuvent s'y soustraire. Chacun doit disparaître pendant au moins un mois, et abandonner son milieu normal sous prétexte de voyage.

Du reste, nous ne sommes pas de ces hommes rigides qui condamnent les villes de loisir. Nous serions plutôt de l'avis d'Horace qui sut si bien chanter les doux loisirs. Les courages se retreignent dans ces paresse d'un instant, et, après un mois ou deux d'insouciance et de repos, chacun recommence la lutte quotidienne de la vie avec une ardeur nouvelle, et l'on rentre dans la lice, plus dispos et plus résolu.

#### CHRONIQUE.

Le 17 juin, dès le matin, le canon du fort Saint-Ange a annoncé par une salve de vingt et un coups l'anniversaire de la proclamation de l'élection du cardinal Jean Marie Mastai Ferretti au souverain pontificat sous le nom de Pie IX le 17 juin 1846. L'élection avait eu lieu la veille, mais trop tard pour pouvoir être annoncée au peuple le soir même, du balcon de la façade du Quirinal, cérémonie qu'on entoure d'un certain appareil.

En deux mois, Pie IX est entré dans la 51<sup>e</sup> année de son sacerdoce (le 11 avril), dans la 78<sup>e</sup> de son âge (le 13 mai), et dans la 24<sup>e</sup> de son pontificat (le 16 juin). Plusieurs papes ont célébré le cinquantenaire de leur sacerdoce et dépassé l'âge de Pie IX; mais cinq seulement ont régné plus que lui, sur les 256 qui l'ont précédé, au moins d'après la chronique officielle: Saint Pierre, 25 ans, 2 mois et 7 jours (sur le siège de Rome, sans compter le temps de son pontificat d'Antioche, encore plus contesté que celui de Rome); Saint Sylvestre I<sup>er</sup>, 23 ans, 10 mois et 27 jours; Adrien I<sup>er</sup>, 23 ans, 10 mois et 17 jours; Pie VI, 24 ans, 8 mois et 14 jours; Pie VII, 23 ans, 5 mois et 6 jours. De même qu'aucun pape n'a pris le nom de Pierre, aucun n'a siégé autant que lui, à moins que

l'on ne compte comme pape l'anti-pape Benoît XIII, dont le pontificat, reconnu par plusieurs puissances, dura trente ans.

Le même jour, le pape a tenu chapelle à la chapelle Sixtine, à l'occasion de l'anniversaire. La messe a été chantée par le second des cardinaux de curia (attachés à la cour romaine).

Du 17 au 21, anniversaire du couronnement, qui a été, comme d'habitude, l'occasion d'une nouvelle chapelle papale, de grâces accordées à des détenus, de promotions dans l'armée et d'une illumination de la ville. Pie IX a reçu les félicitations des corps constitués de l'Etat, du corps diplomatique et des officiers de la division française.

Le général comte de Flahaut, grand-chancelier de la Légion d'honneur, est à toute extrémité. Mgr l'archevêque de Paris et le curé de Sainte-Clotilde se sont rendus au chevet de son lit.

M. le comte de Flahaut, né en 1785, est âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il est général de division depuis 1843.

La pose du câble transatlantique qui doit relier la France à l'Amérique du Nord a eu lieu à Brest; le câble côtier a été préalablement immergé à trois heures un quart de l'après-midi.

On espérait que dans la journée de jeudi (24 courant) il y aurait déjà une longueur de câble de 5 milles et demi immergée.

L'opération de l'épuisage aura lieu à bord du *Chiltern*; aussitôt après le *Great-Eastern* lèvera l'ancre et fera route pour l'Amérique, en déroulant un câble d'une longueur de 2,788 milles.

Depuis quelques années, la Compagnie des chemins de fer de l'Est a organisé un service à grande vitesse, entre Paris, Munich, Vienne, les escales du Bas-Danube, Odessa et Constantinople.

Le prix des places, déjà réduit, a été considérablement abaissé depuis l'ouverture du chemin de fer de Rustchuck à Varna; ces prix sont de 434 fr. 65 pour la 1<sup>re</sup> classe, et de 298 fr. 20 pour la 2<sup>e</sup> classe, y compris la nourriture à bord des bateaux à vapeur.

Cet itinéraire offre au voyageur l'avantage d'une courte traversée par mer, soit 15 heures seulement; de plus, il peut visiter Stuttgart, Munich, Salzbourg, Vienne, et le voyage en bateau à vapeur de Bazias à la mer Noire lui permet d'admirer la magnifique et historique vallée que baignent les eaux du Danube.

Le voyageur qui voudra se rendre à Constantinople devra partir de Paris à 8 heures 35 du soir le samedi ou le mercredi, et, quelques heures après son arrivée à Vienne, il trouvera un train qui correspond à Bazias avec les bateaux à vapeur du Danube. De cette manière, le trajet de Paris à Constantinople se fait en moins de cinq jours.

La Compagnie délivre également de Paris à Constantinople, au prix de 368 fr. 20 des billets mixtes donnant droit à la 2<sup>e</sup> classe sur tous les parcours de chemins de fer, et à la 1<sup>re</sup> classe sur les bateaux à vapeur.

Un magnifique aigle brun (*Aquila fulva*) vient d'être pris à Cevio. Il a été vendu 200 francs, et doit faire l'ornement d'une collection particulière, appartenant au lieutenant-colonel Challande, de Frauenfeld.

Cette espèce rapace se montre quelquefois sur les plus hautes cimes de rochers aux environs de Bosco, c'est-à-dire à au moins 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'aigle fait prisonnier est d'une grandeur exceptionnelle; son plumage offre généralement une belle couleur brun sombre; la queue, arrondie à l'extrémité, est grisâtre; les pieds sont jaunes, les serres noires et très-fortes; l'attitude de l'animal est fort majestueuse.

Voici un nouvel exemple de ce que pourrait l'association de l'homme et des animaux, si l'homme était plus intelligent et moins cruel. Nous empruntons le récit suivant à l'excellent recueil hebdomadaire des sciences, le *Cosmos*:

Sur le lac Pallajervi, en Laponie, une association s'est formée en vue de la pêche, entre l'homme et un oiseau, le *sterne* ou *hirondelle aquatique*. Au milieu du lac est une île où, en été, les pêcheurs établissent leurs huttes. Tous les jours, de grand matin, à la même heure, les hirondelles aquatiques sillonnent l'air, s'assemblent autour des huttes, et par leurs cris avertissent les pêcheurs qu'il est temps de commencer la journée. A peine ceux-ci ont-ils détaché les canots, que les oiseaux prennent les devants. Ils vont à la recherche du poisson. Les rameurs règlent leurs mouvements sur ceux de la nuée vivante. Quand elle s'arrête quelque part, quand redoublent les cris continuels qui en partent, quand quelques oiseaux s'en détachent, rasant d'un vol rapide la surface de l'eau, le pêcheur est assuré qu'à l'endroit au-dessus duquel la bande ailée plane et sur lequel elle appelle son attention, les poissons se sont rassemblés. Il se hâte vers ce point, y jette ses filets aussitôt remplis. Les oiseaux reçoivent alors la part à laquelle ils ont droit, et tout poisson jeté en l'air est immédiatement saisi au vol. Ils viennent d'ailleurs se la faire eux-mêmes jusque dans les canots, et même aident les pêcheurs à désemplir leurs filets. Puis on repart, les hirondelles quêtant, les canots suivant, et un peu plus loin on recommence. Le soir venu, hommes et volatiles reviennent ensemble au rivage d'où ils sont partis ensemble le matin, et les oiseaux achèvent de nettoyer les canots amarrés.

On annonce qu'une partie de la troupe de la Comédie Française va recommencer la campagne entreprise l'année dernière dans les départements. Parmi les principaux artistes qui prendront part à cette expédition on cite MM. Delaunay, Régnier, Lafontaine, M<sup>me</sup> Arnould, Plessy et M<sup>me</sup> Favart.

Vient de paraître, à la librairie Lachaud, le volume nouveau de Camille Debans, *Les Dramas à toute vapeur*.

Nous nous empressons de recommander à nos lecteurs ce livre, qui obtiendra, nous en sommes sûr, le plus légitime succès. Avec la marche incessante de la civilisation et du progrès, avec les changements apportés dans les mœurs, dans les habitudes, les sujets littéraires doivent nécessairement se modifier chaque jour. M. Camille Debans a emprunté aux puissants effets de la vapeur les émouvantes péripéties des drames qu'il offre aujourd'hui au jugement du public.

Parmi les quelques chapitres de cet ouvrage aux allures rapides, foudroyantes, emportées, et atteignant parfois l'horreur du cauchemar, nous nous contenterons de citer: *Une orgie dans les ténèbres*, histoire américaine d'une couleur sombre et terrible; *le Cheval fou*; *Sombreker*, étrange récit de l'amour passionné qu'éprouva un mécanicien pour sa locomotive; *un Duel à vapeur*, etc., etc.

Nous n'insisterons pas sur les qualités littéraires du livre dont nous parlons aujourd'hui si brièvement, mais nous sommes convaincu que nos lecteurs nous sauront un gré infini de leur avoir signalé l'apparition de cet ouvrage.

#### VARIÉTÉS.

Le *Droit* a reçu de son correspondant de New-York le récit d'une curieuse affaire qu'il reproduit sous cette rubrique: *A-t-on le droit de se faire justice-soi-même?*

Voici l'histoire dans son entier; en fait, elle est amusante, en droit elle fixe une jurisprudence qui ne manque pas d'une certaine originalité.

La veuve d'un nommé TERENCE MALONE, tué avec un de ses complices au moment où il introduisait une clef dans un coffre-fort, aura eu l'honneur et le profit d'établir un précédent qui sera désormais bien souvent invoqué. Mais que de patience, que d'énergie, que d'obstination même il lui a fallu pour triompher des fins de non-recevoir qui lui ont été opposées devant je ne sais combien de juridictions ! Et si, au cours de quatre années, tout autant, que ce procès a duré, elle n'avait pas eu le bonheur de faire un héritage en Bretagne, car la veuve MALONE, née KERRIGAN, était Bretonne de naissance, aussi bien de caractère, et elle l'a bien prouvé, elle aurait été forcée d'abandonner les poursuites.

Je n'essaierai pas, quelque intéressant que ce pût être, de raconter cette odyssée judiciaire ; je me bornerai à narrer le plus succinctement possible les faits qui ont donné lieu au procès, et en résumer ensuite le jugement qui, en dernière instance, a finalement donné gain de cause à la plaignante.

Au printemps de 1865, un nommé Patrick Davids, qui habite le village d'Olena, près de Burlington (Jowa), s'était rendu dans l'ouest de cet Etat, partie alors peu habitée, pour y traiter de l'achat d'une ferme. Son affaire terminée, il remonta dans sa voiture et reprit la route de son village. Peu de temps après, il fut rencontré par deux individus, — TERENCE MALONE et James Gordon, comme on l'a su depuis, — qui le prièrent de leur donner place dans sa carriole jusqu'au prochain hameau, où ils demeuraient. Patrick y consentit sans la moindre défiance.

Au bout d'un certain temps, et comme on traversait une plaine déserte, les deux hommes se jetèrent sur le pauvre Davids, le menacèrent de leurs pistolets, et, pour employer une locution quelque peu passée de mode, « lui » demandèrent la bourse ou la vie. »

Le fermier, ainsi pris à l'improviste, choisit la première alternative et remit aux brigands les deux cent quarante dollars que contenait sa bourse. Mais le volé était un irlandais des plus madrés, et il conçut un plan pour rentrer en possession de son argent et se venger en même temps du tour qu'on lui avait joué.

— Drôle de pays, tout de même ! s'écria-t-il, j'avais bien entendu parler de voleurs qui se volaient entre eux sans doute pour se conserver la main ; mais c'est la première fois que je vois deux membres d'une bande s'associer pour en voler un troisième.

— Comment cela ? s'écrièrent ceux-ci, à leur tour. Que voulez-vous dire ?

— Nierez-vous que vous connaissiez le capitaine Logau ? demanda le fermier.

— Non, répartit Malone ; mais où voulez-vous en venir ?

— A ceci, que ce capitaine à la barbe rousse et borgne de l'œil gauche est mon chef comme il est le vôtre, et que c'est par son ordre que j'ai entrepris ce voyage.

— Alors, dit Gordon, vous connaissez sans doute son nom de guerre ?

— Le Furet ! (*the ferret*) répondit le fermier.

— Vous êtes alors des nôtres ; mais comment se fait-il que nous ne vous ayons jamais vu ?

— Il y en a bien d'autres qui vous sont inconnus. Connaissez-vous la ville de Burlington ?

— Oui, de nom ; mais nous n'y avons jamais été, quoique nous ayons eu notre part de certaine expédition.....

— Dont je faisais partie, moi, interrompit Patrick sans hésiter. Je demeure par là, et voilà pourquoi vous ne me connaissez pas ; mais je n'en suis pas moins un affilié de la bande. Quel dommage que ce pauvre Bob Smith ait été pendu à la suite de cette expédition !

— Eh bien, répartit Gordon, qui tenait le magot, puisque vous êtes des nôtres, reprenez votre argent.

Le fermier ne se le fit pas dire deux fois.

Pour faire comprendre à mes lecteurs comment Patrick Davids, le plus brave homme du comté, se trouvait si bien renseigné, il convient d'ajouter qu'il avait fait précisément partie du jury qui avait condamné le pauvre Bob Smith, et que, dans le cours des débats, il avait

appris le nom de guerre du chef de la bande, et connu son nom véritable ainsi que son signalement.

— Est-ce qu'il n'y aurait pas quelque bon petit coup à faire dans vos environs ? demanda Malone.

— Oui, parbleu ! exclama promptement Patrick ; il y a deux ou trois richards dans le village d'Olena, et, si vous voulez me prêter la main, nous tiendrons bientôt leurs écus.

On fut bien vite d'accord, et il demeura convenu que, le soir du deuxième jour, à un endroit désigné, les trois amis se retrouveraient à neuf heures pour arrêter les détails de l'opération, qui aurait lieu sans faute dans la nuit du lendemain ; sur quoi l'on se sépara.

De retour à Olena, Davids se hâta de prévenir les riches fermiers qu'il avait indiqués aux voleurs, et l'on convint des mesures nécessaires pour prendre les brigands au piège et les tuer sans autre forme de procès, « ce qui est toujours plus sûr, » suivant l'expression de l'un d'eux.

Au jour dit, le fermier alla bravement retrouver ses prétendus camarades, qui, dans l'intervalle, en avaient rencontré un troisième, nommé Potter, qui avait déjà eu maille à partir avec la justice, et que l'on redoutait fort à dix lieues à la ronde.

La maison de J.-J. Brooks, le plus riche fermier du canton, fut choisie pendant cette entrevue, et il fut convenu que les trois bandits se tiendraient en embuscade tout près de là ; que Davids, qui était connu de M. Brooks, frapperait à sa porte à dix heures du soir, et que, lorsqu'on l'ouvrirait, les voleurs se précipiteraient dans le couloir avant qu'on pût la refermer.

Tout cela s'exécuta de point en point.

M. Brooks avait réuni quatre voisins armés jusqu'aux dents dans une pièce qui donnait sur sa chambre à coucher, où la scène devait se jouer.

La porte s'ouvrit, les trois brigands s'élançèrent dans le corridor et menacèrent le domestique — qui avait le mot — de lui brûler la cervelle s'il ne les conduisait pas sur-le-champ à la chambre à coucher de son maître.

Celui-ci obéit en feignant de trembler de tous ses membres, et Davids profita de l'obscurité pour aller rejoindre les chasseurs à l'affût et prendre part à la fête.

Arrivés auprès du lit où M. Brooks fit semblant d'être réveillé en sursaut, ils lui demandèrent, le pistolet au poing, la clef de son coffre-fort. Il la leur donna après un moment de feinte hésitation. Ce meuble faisait précisément face à la porte derrière laquelle les fermiers s'étaient postés.

A peine TERENCE MALONE eut-il mis la clef dans la serrure du coffre-fort, que la porte s'ouvrit et que quatre coups de fusil furent tirés en même temps. Malone et Potter furent tués roides, et Gordon fut grièvement blessé à la tête et à la cuisse. On voulait l'achever, mais comme c'était lui qui avait rendu à l'irlandais l'argent qu'on lui avait pris, ce dernier obtint qu'on se contenterait de le remettre entre les mains de la justice, laquelle, soit dit en passant, n'a pas pu garder sa proie, car, au bout de quelques jours, Gordon réussit à s'évader, tout blessé qu'il était, de la prison d'Olena, et l'on n'a jamais entendu parler de lui depuis.

Peu de jours après ce dénouement tragique, la veuve MALONE porta plainte contre le fermier Brooks et ses quatre voisins, comme ayant, de concert et avec préméditation, assassiné son mari, au lieu de s'être bornés à s'emparer de lui et à le livrer à la justice avec ses complices. « La tentative de vol, soutenait l'avocat de la demanderesse, le vol même, eût-il été consommé, n'est pas puni de mort par les lois de l'Iowa, et les défenseurs doivent être condamnés à la peine que requerra le ministère public, s'il poursuit (il n'a pas poursuivi), et, dans tous les cas, à des dommages-intérêts envers la veuve MALONE, qui en fixe le chiffre à 20,000 dollars. »

Ici commence la série de procédures qui se sont succédé pendant les trois dernières années. Enfin la Cour supérieure d'appel a tranché souverainement la question en condamnant solidairement Brooks et ses quatre voisins à 10,000 dollars (50,000 fr.) de dommages-intérêts envers la MALONE plus les intérêts à 6 pour cent à partir du jour de la demande primitive en avril 1865). Les défenseurs ont été également condamnés à tous les frais

des diverses procédures auxquelles ils ont donné lieu, d'abord par leurs agissements criminels, ensuite par les mauvaises chicanes auxquelles ils ont recouru pour se soustraire à une condamnation méritée.

Cet arrêt remarquable est basé sur ce que les défenseurs n'étaient pas en péril au moment du meurtre, seul cas de légitime défense qu'ils eussent pu invoquer ; et sur ce que, en se concertant pour tuer des voleurs pris au piège qu'ils leur avaient tendu, ils avaient causé à la veuve MALONE un préjudice dont ils lui devaient réparation.

LOUIS ARNOLD.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 21 au 27 Juin 1869.

GOLFE EZA. b. *Eveline*, français, c. Cairasco, chaux  
 GOLFE JUAN. b. *L'Indus*, id. c. Jovenceau, gravier  
 CETTE. b. *Louis Désiré*, id. c. Roquette, vin  
 ID. b. *Caroline*, id. c. Vincent, id.  
 TOULON. b. *Honorine et Marie*, id. c. Veran, pierres  
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sable  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 MARSEILLE. b. *Napoléon III*, id. c. Cligny, m. d.  
 CETTE. b. *Belle brise*, id. c. Fornari, vin  
 GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, sable  
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barrelis, id.  
 NICE. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, d.  
 MARSEILLE. b. *Louise et Victorine*, id. c. Bas, m. d.  
 ID. b. *St-Michel* id. c. Massena, id.  
 CASSIS. b. *Jules et Thérèse*, id. c. Ravel, chaux  
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sable  
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
 ID. b. *Pauline*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *L'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.  
 ID. b. *St-Louis*, id. c. Jeume, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.

FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, m. d.

Départs du 21 au 27 Juin 1869.

GOLFE JUAN. b. *Trois sœurs*, français c. Castagne s. lest  
 ID. b. *Trois amis*. id. c. Castillon, id.  
 CIVITAVECCHIA. b. *Siffès*, espagnol, c. Soler, id.  
 GÈNES. b. *le Solitaire*, italien, c. Genovali, m. d.  
 SESTRI. b. *N.-D. du bon voyage* id. c. Zolezz. id.  
 ST-JEAN. b. *Eveline*, français, c. Cairasco, sur lest  
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu* id. c. Davin, id.  
 ID. b. *L'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 MENTON. b. *Louis Désiré*, id. c. Roquette, vin  
 ID. b. *Napoléon III*, id. c. Cligny, m. d.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, sur lest  
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
 MENTON. b. *L'Assomption*, id. c. Ballestra, m. d.  
 NICE. b. *Aigle impérial*, id. c. Olivier, sur lest  
 MENTON. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, m. d.  
 GÈNES. b. *St-Louis*, italien, c. Pisan, id.  
 MENTON. b. *Léonie et Victorine* français c. Bos, id.  
 ID. b. *St-Michel Archange* id. c. Massena id.  
 ID. b. *Jules et Thérèse*, id. c. Ravel, chaux  
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sur lest  
 ID. b. *Pauline*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 ID. b. *L'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.  
 ID. b. *St-Louis*. id. c. Jeume, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 MESSINE. b. *le Nouveau St-Joseph*, italien, c. Vial,  
 SOLENZARA. b. *Honorine et Marie*, français, c. Veran,  
 sur lest  
 GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, français, c. Jeume, id.

En vente à l'imprimerie du Journal :

**MONACO ET SES PRINCES**

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

**UNE VISITE A MONACO**

du même auteur. — Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

**LE MONETE DEI GRIMALDI**

**PRINCIPI DI MONACO**

raccolte ed illustrate dal Cav<sup>o</sup> professore GIROLAMO ROSSI  
membro di varie accademie.

Un vol. g. in-8° — Prix : 5 fr. ; par la poste, 6 fr.

**MAISON DE PAPIERS PEINTS**

Succursale des principales maisons de Paris

**AUGUSTE CIAIS**

**SPÉCIALITÉ POUR DÉCORATION**

et Devant de Cheminées

Rue du Milieu, 4, Monaco

**SALON DE COIFFURE**

**GAËTAN BARRAL**

Rue du Milieu, 22

A l'honneur d'informer MM. les étrangers qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il vient d'attacher à son établissement un coiffeur pour dames.

On se rend à domicile. — Abonnement à la coiffure à des prix modérés.

Parfumerie des premières Maisons de Paris et de Londres.

**MONTBRUN-LES-BAINS.**

Eaux minérales sulfureuses et salines.

Salles d'inhalation gazeuse froide et de pulvérisation, douches laryngiennes, hydrothérapie thermique. Salons de musique et de conversation. — Cure des maladies de poitrine, des affections rhumatismales, dartreuses, syphilitiques et scrofuleuses.

Etablissement de premier ordre, à 8 heures de Montpellier, par le chemin de fer de Carpentras, par Sault de Vaucluse, ou le Buis. 406

**Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — Saison d'été.**

**DE MONACO A NICE**

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS									
1 <sup>re</sup> CL.	2 <sup>e</sup> CL.	3 <sup>e</sup> CL.		MATIN		SOIR							
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.						
»	»	»	MONACO.	9	20	1	10	5	20	9	»	11	10
» 80	» 60	» 45	EZE.	9	34	1	23	5	33	9	13	»	»
1 »	» 75	» 55	BEAULIEU.	9	42	1	31	5	41	9	21	»	»
1 25	» 90	» 70	VILLEFRANCHE.	9	49	1	38	5	53	9	28	11	33
1 80	1 35	1 »	NICE.	10	02	1	51	6	06	9	41	11	46

**DE NICE A MONACO**

»	»	»	NICE.	8	20	midi 15	4	»	6	45	8	20
» 55	» 45	» 30	VILLEFRANCHE.	8	37	midi 27	4	12	6	57	8	32
» 80	» 65	» 45	BEAULIEU.	8	44	midi 34	4	19	7	04	8	38
1 »	» 75	» 55	EZE.	8	52	midi 42	4	27	7	12	8	47
1 80	1 35	1 »	MONACO.	9	04	midi 54	4	39	7	24	8	59

**Le Journal financier**  
**L'UNION DES ACTIONNAIRES**  
(Troisième Année)

LES MARDIS et les VENDREDIS  
LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine

Donne le premier des nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :  
Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).  
Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 48, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

**JOLIES VILLAS pour 22,000 fr.**

Pour achat de maisons, campagnes ou lot de terrain, S'adresser à M. de Millo.

**A VENDRE OU A LOUER**  
près du Casino

**JOLIES VILLAS**

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.  
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

**HOTEL D'ANGLETERRE**, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

**HOTEL DE FRANCE**, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

**CAFÉ ET RESTAURANT** tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

**Hôtel et Restaurant de Lyon**, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

**BAINS DE MER DE MONACO.**

Ouverture de la Saison le 15 Avril.

La rade de MONACO protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage ainsi qu'à TROUVILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — CABINES élégantes et bien aérées.

**BAINS D'EAU DOUCE ET BAINS DE MER CHAUDS.**

LE SEUL BAIN DE MER possédant un CASINO, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN, HOMBOURG et BADEN-BADEN. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION ET DE BAL. — CABINET DE LECTURE où se trouvent toutes les publications françaises et étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Les JARDINS DE MONTE-CARLO qui s'étendent en terrasses du CASINO à la mer offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des

Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, des Lauriers-rose, des Tamarins et de toute la flore d'Afrique.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures ; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO. Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.